

Zones Non Agricoles Espaces Verts

- Processionnaires du Pin
- Tigres du platane
- Mineuses du marronnier

Avril 2011 - Bulletin n°2-2011, page 1

Réseau des observateurs Bulletin de Santé du végétal Zones Non Agricoles Auvergne :
Services Espaces Verts villes d'Ambert (63), Aurillac (15), Chamalières (63), Clermont Ferrand (63),
Cosne d'Allier (03), Gannat (03), Lempdes (63), Mayet de Montagne (03), Orcet (63), Saint Georges es Allier
(63), Vertaizon (63), Vichy (03).

■ Processionnaires du Pin

(*Thaumetopoea pityocampa*)

A la faveur d'une période bien ensoleillée de nouvelles processions de chenilles processionnaires du pin ont été signalées dans différents secteurs (période du 22 mars au 29 mars).

OBSERVATIONS

Département de l'Allier

Premières descentes de chenilles enregistrées à Vichy .
Gannat (03), Le Mayet de Montagne (03) pas de descentes observées au 28 mars 2011.

Département du Cantal

Premières descentes de chenilles enregistrées à Aurillac.

Département du Puy de Dôme

Poursuite des descentes de chenilles en plaine : observations à Chamalières et Lempdes.

Rappel : Tout contact avec les chenilles entraîne la libération des soies urticantes. Elles provoquent des réactions allergiques simples (oculaires cutanées, respiratoires) ou graves (choc anaphylactique) chez l'homme (et les animaux). Dans tous les cas il est recommandé de consulter un médecin.

Toute activité à proximité ou en contact avec des chenilles de processionnaires du pin doit se faire avec un matériel de protection : Lunettes de protection, Masque respiratoire de protection anti-poussières, Combinaison de protection, Gants.

■ Tigre du platane

(*Corythuca ciliata*)



Cet insecte (hémiptère) spécifique du platane, piqueur-suceur de sève, est largement présent en Auvergne.

BIOLOGIE

Période octobre-mars

Les adultes de la dernière génération hibernent sous les plaques de rhytidomes (morceaux d'écorce en desquamation).

Période avril-septembre

Au printemps (généralement courant du mois d'avril), les insectes adultes ayant hiverné migrent en direction du feuillage des arbres pour se nourrir de jeunes pousses, s'accoupler et pondre. Deux à trois générations se succèdent dans l'année.

Tigre du platane (*Corythuca ciliata*)

IMPACT

Les tigres du platane engendrent deux types de désagréments :

- **L'altération de l'esthétique** des platanes : les prélèvements de sève sur les cellules végétales entraînent des décolorations foliaires et la réduction de leur photosynthèse. De plus, la production de miellat par l'insecte favorise le développement de fumagine (et peut entraîner des salissures sous les arbres).

- Des **gènes commoditaires** vis-à-vis du public, se manifestant par des démangeaisons voire de légères piqûres. Ces gènes commoditaires ne sont ressenties que lorsque les populations de tigres du platane sont très importantes et actives (généralement de début août à fin septembre).

SUIVI DES INSECTES

Comptages

Courant mars, il est intéressant d'effectuer des **comptages d'adultes hivernants** pour connaître le niveau des populations en un point géographique donné.

Mode opératoire comptages :

Sur 10 arbres, prélever 2 fois 1 dm² (carré de 10 cm de côté) de plaques de rhytidomes (de façon homogène sur chaque arbre). Compter tous les individus adultes de tigre puis calculer la population moyenne au dm².

Seuil de nuisibilité

En dessous du seuil de nuisibilité de 70 tigres par dm² la lutte chimique



FREDON Auvergne

Adultes hivernants de *Corythuca ciliata* visibles sous les rhytidomes de platanes en période hivernale (longueur 3 à 4mm).

n'est pas envisageable.

Réflexion sur la stratégie

Au delà du seuil de nuisibilité une réflexion peut-être menée :

La présence significative d'individus en mars (**seuil de nuisibilité dépassé** avec plus de 70 individus adultes par décimètre carré de rhytidomes) **ne doit pas être le seul élément de décision pris en compte**. La fréquentation du site par le public en été, et le signalement de gènes importantes pour les riverains dans les années antérieures sont des éléments majeurs dans la prise de décision.

A savoir...

Les arbres taillés le plus sévèrement sont plus sensibles aux premières attaques. Les populations de tigre se concentrent sur une moindre densité de feuillage. En revanche la conduite en port libre (pas de taille) permet au printemps une « dilution » des individus.

Tigre du platane (*Corythuca ciliata*)

OBSERVATIONS

mars 2011

En dessous du seuil de nuisibilité :

Les comptages sur les sites choisis à Ambert, Lempdes et au Mayet de Montagne montrent des populations hivernantes nettement **inférieures au seuil** de 70 individus / dm².

Au dessus du seuil de nuisibilité mais sans conséquence :

Pour la ville de Vichy le seuil est dépassé. Les comptages ont été effectués sur des platanes qui ont presque entièrement desquamé l'été dernier : de nombreux rhytidomes (morceaux d'écorces mortes se décollant naturellement) sont tombés à cette période. Ce phénomène naturel a été observé dans de nombreuses localités d'Auvergne (Ambert, Chamalières, Clermont Ferrand, Cournon d'Auvergne, Vichy,...). Ces arbres présentent actuellement une nouvelle écorce régulière et lisse avec très peu de rhytidomes en cours de décollement sur leur tronc.

Pour ces platanes (à l'écorce lisse) la présence de nombreux tigres sous de très rares rhytidomes représente au final **peu de tigres hivernants par arbre**. Par conséquent dans cette situation **le dépassement de seuil ne doit pas être pris en compte**.




Platanes ayant desquamé sur la presque totalité de leur surface durant l'été 2010 : peu de rhytidomes disponibles pour l'hivernation 2010-2011 des tigres du platane.

	nombre moyen de tigres du platane / dm ² de rhytidome (20 prélèvements)
Mayet de Montagne (03)	7*
Vichy (03)	133
Ambert (63)	23
Lempdes (63)	5

* 6 prélèvements

■ Mineuse du Marronnier (*Cameraria ohridella*)



Détecté pour la première fois en Alsace en 2000, le papillon *Cameraria ohridella* s'est installé en quelques années sur la quasi totalité du territoire métropolitain français. En Auvergne, l'insecte est maintenant largement répandu.

BIOLOGIE

La mineuse du marronnier se développe préférentiellement sur marronnier blanc (*Aesculus hippocastanum*).

Pendant la période de végétation des marronniers plusieurs générations de mineuses se succèdent. Les insectes passent la période hivernale sous formes de **chrysalides dans les feuilles tombées au sol**.

IMPACT

Les dégâts sont causés par les chenilles de cet insecte et se manifestent par des zones de **dessèchement sur les feuilles**. Ces zones correspondent aux mines (galeries) creusées par les chenilles dans l'épaisseur des feuilles. Avec la multiplication des mines, les feuilles sèchent complètement et **tombent prématurément en juillet-août**.

A savoir...

Le ramassage et la destruction des feuilles au sol réduit l'impact de la première génération de mineuses du marronnier le printemps suivant.

OBSERVATIONS

En plaine, le 28 mars, les marronniers les plus avancées étalaient leurs feuilles et l'ensemble des bourgeons étaient au stade bourgeons gonflés et allongés.

Les premières captures de mineuses du marronnier par pièges à phéromones ont été signalées :

- Lempdes le 22 mars (4 papillons). Elles se poursuivent (12 papillons le 28/03/2011).
- Ambert le 30 mars (1 papillon).
- Chamalières le 1 avril (23 papillons)

Pour les autres observateurs :

- Vichy : pas de capture au 28/03/2011.
- Mayet de montagne : pas de capture au 28/03/2011.



FREDON Auvergne

Mineuse du marronnier (longueur 3 à 5mm).

Ce BSV reprend des observations ponctuelles qui donnent des tendances régionales. La Chambre Régionale et la FREDON Auvergne dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises par les applicateurs de produits phytosanitaires concernant la protection de leurs végétaux.